

CHAPITRE VI

Fiançailles et mariage

En effet, excédés de voir l'occupant maître de Paris, nous avons décidé d'aller passer les vacances en zone libre.

La France est alors partagée en trois : en gros la partie nord était "zone occupée" et le sud de la Loire "zone libre", les côtes et régions frontalières étant devenues "zones interdites". Pas question de passer d'une zone à l'autre sans un "laisser-passer" dûment estampillé et délivré seulement dans des cas graves : naissance, mariage, décès d'un proche. Maman avait loué avec Tante Suzanne Ponsar (réfugiée du Jura, zone interdite, à Lyon avec ses filles) une villa aux Echarvines, au-dessus de Menthon St Bernard.

Personne d'entre nous n'ayant de laisser-passer nous permettant de prendre tout simplement le train pour arriver à destination, nous avons les uns et les autres recours à un "passeur". Celui-ci nous fait un peu de cinéma : "attention ! courez !... baissez-vous !... cachez vous, voici la patrouille allemande..." Comme tout semble calme ses recommandations inquiètes nous laissent un peu sceptiques.

L'opération comportait malgré tout certains risques : quelques mois plus tard Alain Ponsar se fera prendre, passera quelques jours en prison et ne sera libéré que contre rançon. Méaventure arrivée également à une de mes amies qui, naïvement, avait pris un billet direct Paris-Lyon : elle passe la ligne sans histoire en descendant avant Chalon, mais se fait arrêter en reprenant le train avec ce même billet qu'elle n'était pas censée avoir.

Nous passons des vacances heureuses aux Echarvines : nous descendons nous baigner à la plage du Palace de Menthon déserte car fermée pour cause de guerre. Nous retrouvons la sympathique famille Favre avec laquelle on se promène en bande ; à la Tournette pour voir le lever du soleil, au Parmelan, à la Pointe Percée, mais nous devons gagner tous les points de départ à la bicyclette puisqu'il n'y a plus d'autos.

C'est pendant cet été 1941 que je fais la connaissance de François de Thy, ami de mon cousin Yves Ponsar, chez lequel je le rencontrais à Grenoble. La première fois que nous nous sommes vus, je tenais une grande soupière fumante et il prétend qu'en ces temps de vaches maigres, cette vue déclencha en lui le coup de foudre !

Il vint me retrouver un jour à Annecy où j'essayais plutôt de le décourager, croyant avoir la vocation d'Assistante Sociale auprès du Tribunal pour Enfants et désirant le rester... mais il s'obstina, nous nous revîmes et un pèlerinage à la Salette, où nous sommes montés à pied et avons campé avec les Yves Ponsar, décida de notre avenir. C'était le 17 septembre 1941.

Le temps nous était compté car je devais rentrer à Paris deux ou trois jours plus tard... Trois jours pendant lesquels François arriva avec quelque retard au bureau... Nous déjeunions ensemble, puis faisons une promenade d'amoureux à l'île Verte, sauvage et déserte à l'époque. Je planais... mais je ne pouvais rester : mes parents m'attendaient pour une date déterminée et il m'était impossible de les prévenir, les communications entre zones étant interdites, un retard leur aurait fait craindre une arrestation au passage de la ligne. Quand je me retrouvais dans le train, je me demandais si je n'avais pas rêvé ces fiançailles si rapides, le petit bouquet de cyclamens, offert par François au départ, ayant du mal à me convaincre que tout était bien vrai.

Retour en zone occupée par une autre filière : deux vieilles demoiselles habitant près de la ligne de démarcation, à St Gengoux-le-National, reçoivent prisonniers évadés et amateurs de changement de zone.

Quand j'arrivais à Paris et annonçais mes fiançailles, mes parents trouvèrent que j'avais été bien vite... d'autant plus que les semaines passèrent sans apporter de nouvelles des parents de François. Puis j'appris qu'ils étaient très mécontents de l'engagement de leur fils, ayant pour lui d'autres projets et surtout ayant désiré qu'il épouse une jeune fille de l'aristocratie plutôt qu'une "parisienne" inconnue.

Les mois passèrent sans apporter de changement... j'étais complètement ignorée et, seule à Reims où j'avais rejoint mon travail, je trouvais le temps bien long.

De plus, le courrier était difficile, la ligne de démarcation ne permettant que le passage des cartes dites "familiales", cartes imprimées avec quelques blancs : ... est prisonnier, décédé,... est entré à l'école de,...nouvelles de. ... On essaie de jouer avec les mots pour en dire plus.

Mais François et moi, utilisons heureusement les services d'un passeur qui, moyennant finances, nous permet d'être un peu moins laconiques. Cependant quelques lettres arrivent avec retard ou n'arrivent pas et nous restons quelques fois 15-20 jours sans rien savoir l'un de l'autre... éprouvant étant donné les circonstances !

Enfin, en novembre, François passe à son tour la ligne de démarcation, non sans émotion car c'est sa première expérience, et vient se présenter à mes parents. Mes sœurs sont cachées derrière le rideau du vestibule à guetter l'arrivée du premier beau-frère putatif.

François fait une demande en bonne et due forme à mon père qui s'inquiète de la façon dont il compte faire vivre sa famille (la Société la Mure où il est juriste n'est pas très généreuse). François a réponse à tout et Papa le trouve "timide, mais audacieux". A la mi-décembre 41, je quitte Reims où j'avais passé trois mois très sympathiques, avec un travail passionnant et des collègues agréables... mais le fiancé est trop loin.

Après un Noël en famille, je pars à nouveau pour la zone libre avec Grenoble pour but. Bicyclette chargée dans le train à destination de Chalon (zone occupée), puis je pédale en m'écartant de Chalon et en empruntant une route parallèle à la ligne de démarcation. Je tombe en chemin sur deux Fritz qui me demandent mes papiers et s'inquiètent de la raison de ma présence sur cette route alors que je ne suis pas de la région. Je réponds avec assurance que je vais voir mon fiancé à Monchanin (direction de la route et encore en zone occupée), montre à l'appui des photos de François et assure que je n'ai aucunement l'intention de passer de l'autre côté de la ligne. Dès que je suis suffisamment loin d'eux (ils sont à pied et moi à bicyclette) je prends la tangente dans les bois, balance ma bicyclette au-dessus d'une frise de barbelés qui barre le chemin pendant que je passe à pied un peu plus loin, dans les fourrés et repédale jusqu'à Maçon (zone libre) pour retrouver un train.

Après ce voyage compliqué, j'arrive tout heureuse à Grenoble, mais, à peine avons-nous goûté à la joie des retrouvailles après ces longs mois de séparation, que nous devons nous séparer, bien tristement. En effet, François m'apprend qu'il vient de perdre son père, malade depuis longtemps d'une leucémie et doit partir immédiatement pour Autun, cette fois avec un laisser-passer en règle.

N'ayant guère de raison de rester à Grenoble, je décide de me réfugier à Lyon où je serai hébergée à l'hôtel du Gouverneur Militaire dont oncle Lucien Lamothe, mari de tante Suzanne, dernière sœur de mon père, est d'adjoint. L'appartement est immense et glacial. J'y retrouve mon cousin Noël Rabut et sa femme ainsi que leur fils Patrick âgé de quelques mois.

Je retrouve aussi à Lyon Tante Suzanne Ponsar avec Françoise qui y poursuit des études d'Assistante Sociale et Roseline qui fait sa philo.

Puis retour à Grenoble où je loge chez les Yves Ponsar qui m'hébergent très gentiment. Ma chambre est dépourvue du moindre chauffage et s'orne à longueur de temps de ravissantes fleurs de givre d'une bonne épaisseur.

Je prends mes repas avec François et son frère Joseph, élève à l'Institut d'Electricité. Ils habitent ensemble rue Denfert Rochereau. Nous y faisons maigre chair, n'ayant souvent pour toute ressource que du blé qu'il faut cuire longuement pour qu'il soit mangeable, des vesces (boules rondes, assez dures, ressemblant à des lentilles et destinées en temps de paix à la nourriture des cochons). Les garçons, qui ont des tickets de tabac, les échangent de temps en temps contre des tickets de pain, plus nécessaires. Les femmes ne fument généralement pas et, de ce fait, on n'a pas jugé utile de les nantir de ces précieux tickets. Je passe la soirée avec François, Joseph est chargé de me mettre à la porte car nous craignons d'oublier l'heure. N'osant entrer par discrétion, il place à la porte un réveil dont la sonnerie impérative nous fait sursauter. François alors me ramène sagement chez les Yves Ponsar.

J'ai trouvé du travail comme Assistante Sociale au "Secours National" qui s'occupe des réfugiés arrivés de toute la France : on essaie de les loger (souvent sur des paillasses dans les mairies). Il faut aussi aider à nourrir tout ce monde, ce qui n'est pas facile en ce temps de pénurie, et habiller les plus démunis.

Le dimanche, nous partons faire du ski ou nous promener à bicyclette. C'est le grand moyen de locomotion du temps de guerre et nous allons une fois dîner à 15 km par -20°, pédalant sur une route de neige verglacée où l'on dérape à tout moment.

Je suis aussi accueillie avec beaucoup de bonté par Tante Marie de Renèville, grand-mère des Marliave, qui a connu ma grand-mère Bouvet et Tante Marthe autrefois au Sacré Coeur de Besançon, et par toute la famille grenobloise de François.

Nous allons aussi un jour (train, plus bicyclette) à Graves, ancienne propriété de la famille de Jouffrey, où réside Tante Noémi, dernière sœur de ma belle-mère, qui généreusement nous donne des œufs, du blé, du lard qui amélioreront fameusement notre ordinaire. Nous poussons jusqu'à Machy où nous accueillent oncle Camille et tante Simone de Jouffrey.

En mars 42, nouveau passage de la ligne, toujours en fraude. On m'a cette fois indiqué une maison proche où un jeune garçon prévient aimablement du passage des patrouilles allemandes. On passe plus tranquillement.

Je rentre à Paris car il est temps de préparer le mariage qui doit avoir lieu le 18 avril (date anniversaire de celui de mes parents en 1914). Ce n'est pas une petite affaire d'essayer de réunir un trousseau, très réduit car les points textiles ne donnent pas droit à grand-chose. Enfin, avec des protections (celle de Trigano, fondateur du Club Méditerranée et camarade d'X de mon cousin Olivier Rabut) je réussis à avoir une paire de grand draps et mes parents me donnent deux paires de draps pour une personne, les points textiles quelques serviettes et torchons. Sur le plan vestimentaire, la future mariée a droit soit à la robe blanche, soit à un tailleur. Aline Favre (Rabut), qui s'est mariée au moment de la déclaration de guerre, me prêtera sa robe, ce qui me permettra d'acheter un tailleur noir puisque François vient de perdre son père.

Ce dernier, sur son lit de mort a enfin donné son consentement à notre mariage. Mes parents et moi allons faire la connaissance de ma future belle-famille. Hébergés à Autun par la toujours providentielle



famille Billout, nous déjeunons chez Madame de Thy, puis prenons le train pour Molphey où le break attelé d'une vieille jument, nous attend pour aller visiter Lacour. Le château est alors assez sinistre : cour herbeue non entretenue, toits percés et chambres où il pleut... Le grand-père de François a eu 15 enfants et n'a guère entretenu Lacour qui n'a pas eu de réparation depuis l'arrière-grand-père Henri.

Mon père, un peu épouvanté, demande à François : "Quand allez-vous vous défaire de cette ruine ? ". Ce qui n'est nullement l'intention de ce dernier.

Il est vrai qu'il est difficile d'imaginer aujourd'hui, en voyant Lacour, non pas luxueux, mais riant et recouvert d'un toit étanche, le tableau entrevu début 42.

Mais revenons au mariage... En prévision de la réception, très réduite, on essaie de mettre des tickets de pain et de sucre de côté, on quête quelques poulets à droite et à gauche. Heureusement la famille de Thy a des fermes dans le Morvan et on se débrouille pour faire un déjeuner qui semblerait bien ordinaire aujourd'hui.

Ne sont présents que les familles proches et les cousins bourguignons Santiard et Hoppenot. Les voyages sont toujours difficiles, le Jura est "zone interdite" et d'ailleurs comment arriver à nourrir plus de trente personnes ?...



C'est en fiacre que j'irai à St François Xavier où nous sommes mariés dans l'intimité par notre curé Mgr. Chevrot. Tante Marthe Besuchet, qui est âgée, se fait conduire en vélo-taxi, petite boîte traînée par un cycliste qui a remplacé les taxis disparus.



Nous partons en voyage de noces avec, enfin ! ... un laisser-passer en règle et nous allons dans le Midi. Je n'ai jamais vu la Méditerranée et me réjouis de la découvrir. Sac à dos, nous parcourons la Côte, tantôt campant, tantôt couchant dans des hôtels, l'un faisant mieux apprécier l'autre. Nous passons trois jours à la Pointe des Sardinaux, près de Sainte-Maxime, dans une petite maison mise aimablement à notre disposition par Madame Tavernier (sœur de Tante Simone Puisieux).

La Côte est peu peuplée en 1942. Le Lavandou, c'est presque la campagne, les plages sont désertes. La Favière n'existe pas. Au Lavandou même il y a juste quelques villas et trois ou quatre hôtels.

Un matin où, après avoir campé dans une forêt, nous préparons notre petit déjeuner, nous sommes interpellés par des gendarmes qui nous signalent qu'il est interdit de faire du feu. Nous ignorions cette défense, les feux de forêt étant encore rarissimes. Ce sont de gentils gendarmes car apprenant que nous sommes deux jeunes mariés (ce que ne confirme pas ma carte d'identité...), ils nous autorisent à terminer avant de lever le camp.

Le ravitaillement est maigre et compliqué : un jour nous déjeunons dans un restaurant dont voici le menu : entrée trois petites asperges, plat du jour trois petites asperges. Point final. Heureusement une petite valise contenant un peu de lard et de jambon sec de la Plante nous suit par le train et nous y puisons quand nous nous sentons trop affamés.

Après quinze jours de balade, c'est le retour à Grenoble où je suis "femme au foyer", François s'estimant déshonoré s'il ne subvenait pas aux besoins du ménage. Le ravitaillement, toujours lui, assez obsessionnel à l'époque, prend d'ailleurs pas mal de temps ; d'autant plus que Grenoble est particulièrement mal approvisionné : au marché, on ne trouve que salades, tomates, cerises, sans oublier les inévitables topinambours et rutabagas, grande ressource de l'alimentation de guerre.

François va un jour à bicyclette à la Grave pour rapporter dix inestimables kilos de pommes de terre. Bientôt je suis enceinte... François a du mal à croire à une chose si naturelle et s'en montre fier comme Artaban!... Mais je n'arrive pas à toucher le demi-litre de lait auquel mon état me donne droit, la crémère ne peut me donner qu'un peu de lait écrémé.

Un jour l'épicier vend à François, sous le manteau, un fromage un peu trop odorant... mais c'est si rare que nous essayons de le manger. Quand nous le coupons, l'intérieur grouille de vers ! François le rapporte à la vendeuse qui nous trouve bien difficiles...

Cependant, nous coulons des jours heureux à Grenoble où je me plais beaucoup. François y a une famille charmante et hospitalière qui nous a prêté quelques meubles et nous reçoit. Certains habitent la campagne et nous invitent de temps en temps à déjeuner, ce qui nous permet ces jours-là de manger à notre faim.

Mais oncle de Marliave, Directeur de la Société La Mure où travaille François, voudrait l'envoyer en Bourgogne, pensant qu'à Lacour il serait bien placé pour acheter des coupes de bois pour la Société, les faire exploiter et ensuite fonder une petite usine de gazobois. Les camions carburent alors non à l'essence, toujours absente, mais à l'aide d'un foyer alimenté par de petits cubes de bois. Il pourra aussi faire fabriquer du charbon de bois qui, lui, alimente les gazogènes grâce auxquels on arrive à faire tourner les moteurs des autos... non sans mal.

Nous aurons, peu après la guerre, une voiture ainsi équipée et resterons plusieurs fois en panne. De plus, il faut une bonne heure avant de pouvoir démarrer : allumer le feu en soufflant pour faire prendre le charbon de bois, attendre que tout soit bien chaud. Ce n'est pas une petite affaire !